



Reims, le 9 Mai 2016

Sanef – Direction Générale
A l'attention de Monsieur GERARD Bertrand
30, boulevard Gallieni
92442 ISSY LES MOULINEAU

Objet : Proposition commune des organisations syndicales, CFDT(région Est), CFE-CGC, CFTC, UNSA, CGT, SUD, portant sur l'accord NAO 2016

Monsieur le Directeur,

Les résultats financiers (bénéfices, chiffres d'affaires, trafic) de l'entreprise sanef sont en hausse constante sur les trois dernières années. Cependant, les augmentations salariales, obtenues lors des NAO des années précédentes, ne reflètent pas ces bons résultats. De plus, la masse salariale diminue de façon régulière alors que notre champ d'activité augmente.

Nous demandons, les mesures salariales suivantes dans le cadre du projet d'accord NAO 2016 applicables à l'ensemble du personnel :

Pour le personnel non-forfaitaire :

- 2,38 % sur la valeur du point
- 0,37 % au titre de l'avancement lié à l'ancienneté
- 0,25 % au titre de la valorisation de la performance

Soit une demande totale globale de 3 % pour tout le personnel sanef.

Pour le personnel forfaitaire :

- une hausse minimum garantie de 2,38 %
- une hausse moyenne de 3 %

Ces revendications sont communes aux présentes organisations syndicales, elles ne remettent pas en cause celles effectuées nominativement et préalablement par celles-ci.

Sans propositions significatives de la direction, les organisations syndicales prendront leurs responsabilités.

Pour CFDT : EDELIN Lionel

Pour CFE-CGC : PREVOST Dominique

Pour l'UNSA : MONÉ Yannick

Pour CFTC : MINET Frédéric

Pour la CGT : BEE Paul

Pour SUD : LELIEVRE Valère